

L'anglais, langue du tourisme

Dr. Catherine Sicart, angliciste

Département Tourisme UFR-THI

Université de Perpignan Via Domitia

L'hégémonie de l'anglais dont prend acte de façon significative Alain Minc⁽¹⁾, dans le cadre même de la construction européenne, en deux questions qui valent affirmation : « Existe-t-il une Europe sans langue européenne ? Existe-t-il une autre langue européenne que l'anglais », a été formalisée, dès 1948, comme fondement d'un bloc géopolitique par la théorie dite des «trois cercles» conçue par Winston Churchill. Ces trois cercles, qui se recouvraient partiellement et dont le Royaume-Uni formait l'intersection, étaient l'Europe, le Commonwealth et les pays (développés) de langue anglaise, Etats-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande. Cette stratégie s'est poursuivie au-delà de l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE en 1973, en particulier par le biais des relations privilégiées entretenues entre Londres et Washington. Mais c'est aussi, et peut-être surtout, porté par le bouleversement structurel de nos sociétés - révolution numérique, déconstruction des cadres de références et déterritorialisation au bénéfice de réseaux, flots et flux, mobilités interconnectées et compression spatio-temporelle - que l'anglais, langue officielle de cent douze territoires, première (et d'ailleurs unique !) des six langues officielles de l'ONU, langue de travail de l'entreprise, des congrès et publications scientifiques, a progressivement accédé au statut inédit de langue supranationale parlée par une majorité de locuteurs dont la langue d'origine est autre (*non-native speakers*). Il y aurait à ce jour

«au moins quatre locuteurs non natifs de l'anglais pour un locuteur natif» (Kachru, 1996)⁽²⁾.

«Il ne faut plus compter l'anglais comme une langue étrangère », constatait, en 1997, Claude Allègre, alors ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie. Mais ne l'a-t-il jamais été pour le tourisme?

La filiation entre langue anglaise et tourisme est historique. En effet, l'acte de naissance du tourisme est britannique. Son émergence est d'un lieu, l'Angleterre, et d'un temps, celui de l'évolution vers l'industrialisation du système productif britannique, le dix-huitième siècle. Elle s'adosse à l'invention nobiliaire du *tour*, et s'élabore dans l'une de ses évolutions.

«Tour», étymologiquement, désigne un outil de travail, du grec *tornos* qui donne le latin *tornus* puis le français « tour », issu de «tourner» : «façonner au tour». Importé outre-Manche par les invasions normandes, il y prend le sens de « voyage » à partir de 1643. La forme verbale «*tour*» est attestée en 1746. Puis, le substantif est transformé par affixation en « *tour-is t* », puis «*tour-ism* », déplacement (circulaire) du «*tourist*». Un processus d'emprunt lexical en sens inverse se met en place, approximativement à l'époque de la Révolution française, par suite de la fascination exercée par le système parlementaire britannique dans les milieux révolutionnaires français. «Tour» revient en France sous la forme de «*tourist(e)*».

Tour et grand tour nobiliaires se déclinent sous forme duelle⁽³⁾ : le voyage d'initiation, et le voyage d'agrément.

Le principe du *tour* pédagogique, incluant une dimension politique, esthétique, linguistique, mais également mondaine, prend source dans le voyage *animi causa* (par goût) fondé par l'humanisme. Au cours du dix-septième siècle, le voyage à finalité savante est

progressivement remplacé par le voyage didactique, tour ou grand tour, qui ne portent pas encore leur nom. Pratiqué par l'ensemble des noblesses européennes, son centre de gravité est localisé en Europe septentrionale et occidentale, et, sa source, en Angleterre, attestée par les historiens, Mead (1914)⁽⁴⁾ puis Maxwell (1935)⁽⁵⁾, qui datent l'apparition du phénomène *grand tour* vers 1700⁽⁶⁾. Le tour de formation trouve pleine expression au dix-huitième siècle avant de se doubler, puis de se voir progressivement remplacé, par le tour de pur agrément de l'aristocrate en désir d'ailleurs. C'est dans cette dernière forme de voyage que se situe le fondement du tourisme.

Le premier *tour-ist*, anglais adulte de haute lignée, rentier oisif au train de vie dispendieux, est en «vacance» de fonction sociale et de pouvoir politique effectifs et travaille... à se distinguer. Investissant l'archétype du tour d'initiation, il en retient la pratique et en renouvelle le principe. Il affirme sa différence de caste en cultivant la jouissance (*otium*) face à l'émergence d'une classe issue de la fabrique et du négoce (*neg-otium*) qui privilégie travail, productivité, réussite par l'effort et le mérite, au dépend de la naissance, et par là devient classe dominante. A cette réalité spécifique répond un vocable précis, et c'est en 1780 que le tour-ist fait ainsi son apparition sémantique outre-manche, attesté par *New English Dictionary on Historical Principles*⁽⁷⁾.

A ce jour, l'anglais demeure, sous l'influence de facteurs plus contemporains brièvement évoqués dans notre introduction, langue du tourisme. Sa maîtrise est obligatoire dans les formations supérieures en tourisme, et critère sélectif d'admission, comme il l'est par la suite à l'embauche par les entreprises. La perspective d'insertion et réussite professionnelle en dépend. Un tiers de nos étudiants sont, chaque année, en recherche de formation pratique à l'étranger, et une majorité d'entre eux a vocation d'intégrer, dans le cadre de futures responsabilités professionnelles, des équipes internationales.

Viatique pour l'emploi, l'anglais est langue incontournable d'enseignement, qu'il s'agisse d'enseigner cette langue ou d'enseigner dans cette langue comme

cela est désormais légitimé par la loi Fioraso sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) votée en mai 2013, et qui vise à réduire les disparités entre universités françaises et écoles de commerce où une majorité de cours sont déjà dispensés en anglais.

L'enseignement de l'anglais du tourisme est récent et s'inscrit dans le sillage de celui des langues appliquées qui vit le jour dans les années 1970 conjointement au mouvement inaugural de professionnalisation des filières universitaires - IUT dans un premier temps, puis LEA en 1975, suivies par la création des IUP au début des années 1990 - quand la nécessité de proposer aux étudiants des débouchés autres que le professorat liée à celle de former des cadres bilingues, voire trilingues, permit l'émergence d'enseignements linguistiques orientés vers des champs d'application spécifiques. Les études anglaises, structurées autour de trois pôles - littérature, linguistique et civilisation - inclurent désormais la langue de spécialité, ainsi définie par Michel Petit :

L'anglais de spécialité est la branche de l'anglistique qui traite de la langue, du discours et de la culture des communautés professionnelles et groupes sociaux spécialisés anglophones, et de l'enseignement de cet objet (Petit, 2002)⁽⁸⁾.

Cette avancée, controversée du fait de sa finalité pragmatique, se fit parallèlement au développement de l'ESP, English for Specific Purposes, et par celui de sa ramification française l'ASP, Anglais de Spécialité.

L'ESP prit son essor au début des années 1970 sous l'impulsion d'universitaires britanniques et américains qui accordèrent crédibilité aux besoins nouveaux d'apprentissage de l'anglais de la science, de la technologie, de l'économie, du commerce.

En France, en 1977, furent créés l'APLIUT, Association des professeurs de langues des Instituts universitaires de technologie, et le GERAS, Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité, et se tint la première rencontre des langues de spécialité, LSP European Symposium.

C'est en 1991 que la Direction de la Recherche et des Etudes Doctorales donna son aval à la langue de spécialité. Les universités de Bordeaux II, Toulouse I et Montpellier III furent alors habilitées à délivrer le DEA de Langue Anglaise des Spécialités Scientifiques et Techniques.

Une vingtaine d'années se seront donc écoulées entre l'émergence de la langue de spécialité et sa reconnaissance officielle.

L'ESP et l'ASp qui prend en compte l'EFL, *English as a Foreign Language*, et non l'ESL, *English as a Second Language*, spécialité outre-Atlantique, sont issus de la même configuration et appartiennent au même domaine de réflexion, bien que l'un ne soit pas l'exacte traduction de l'autre et que les traitements, en fonction des systèmes universitaires des pays concernés, puissent présenter des différences.

Le RANACLES, Rassemblement national des centres de langues de l'Enseignement Supérieur, propose une troisième voie : LANSAD, langues pour spécialistes d'autres disciplines.

Comme toute langue de spécialité, l'anglais du tourisme relève d'un domaine identifiable. Son enseignement repose sur l'acquisition et/ou exploitation de données relatives au secteur touristiques et privilégie les aspects langagiers qui lui sont propres. Il s'adresse à des spécialistes du tourisme, non-spécialistes de langue, ayant des besoins de formation évaluables directement liés à un projet professionnel défini.

L'enseignant d'anglais du tourisme se doit de maîtriser deux types de compétences : compétences linguistiques et compétences touristiques. Issu d'une formation classique, sa mission première est d'enseigner la langue anglaise et la culture des pays anglophones. Il n'est pas spécialisé en tourisme. Or, même s'il ne s'agit pas de construire, par exemple, des cours de mercatique du tourisme en anglais mais plutôt de centrer le cours d'anglais sur la mercatique du tourisme, une certaine maîtrise du domaine étudié ne peut que favoriser l'adéquation du cours avec les besoins et attentes des étudiants. Une approche plus généraliste qui trouve sa justification dans l'évidence que les prérequis pour aborder un texte, quelle que soit la nature de ce texte, sont les mêmes, omet de prendre en considération l'indispensable motivation à respecter, donc à cultiver, chez l'étudiant, et le non moins indispensable maniement en langue anglaise de savoirs et outils touristiques pour une génération qui aborde un marché de l'emploi globalisé. Une inversion des paramètres revient à faire remarquer que les textes spécialisés sont un vivier de données linguistiques au même titre que les textes plus généralistes. Ils présentent en outre l'avantage de contribuer à l'apprentissage ou au rebrassage de notions appartenant au domaine cible.

La convergence entre anglais de spécialité et anglais du tourisme rencontre cependant ici sa limite du fait de la nature même du domaine cible.

L'originalité de l'anglais du tourisme par rapport à l'anglais de spécialité tient à la complexité du champ d'étude du tourisme. Cependant, l'anglais appliqué à la science ou au commerce, par exemple, n'affronte-t-il pas un type de questionnement voisin? En effet, ces champs sont vastes. De quelle science est-il question? Quel est le secteur commercial concerné? Et quel est le niveau d'intervention visé? Mais alors que l'anglais appliqué à la science ou au commerce se décline en leurs diverses composantes, l'anglais appliqué au tourisme

s'en distingue en réalisant un mouvement exactement inverse qui consiste à réunir ses diverses composantes. L'anglais du tourisme inclut ainsi l'anglais de la mercatique, de l'économie, de la gestion, du droit, de la communication... touristiques. Remarquons en conséquence que l'anglais de la science ou du commerce est trans-sectoriel et exige une importante polyvalence de la part des apprenants tandis que l'anglais du tourisme est circonscrit au secteur des activités liées au voyage dont il visite les sous-secteurs.

Les points d'ancrage de l'enseignement de ces deux types d'anglais appliqué diffèrent en cela que l'anglais scientifique ou commercial balaie un champ disciplinaire tandis que l'anglais du tourisme cible un champ d'activités et, ce faisant, traverse plusieurs champs disciplinaires dont il ne retient que les éléments qui lui sont propres, construisant ainsi le sien.

Les variables ethnocentriques qui peuvent se manifester dans une situation de communication exolingue, c'est-à-dire mettant en présence un locuteur au moins ne s'exprimant pas dans sa langue première, et la distinction en son sein des échanges entre locuteurs dont la langue d'origine n'est pas l'anglais (non-native speakers), et entre ces derniers et les locuteurs anglais natifs (native speakers) sont à prendre en compte. En effet, la connaissance d'une langue ne peut se réduire à celle de son système linguistique, c'est-à-dire à l'ensemble des règles qui sous-tendent la fabrication des énoncés et la capacité à les comprendre et produire. Elle inclut une compétence de communication socio-culturelle. Une ignorance des stratégies et procédés liés à l'interaction peuvent générer contresens et contre-performances dans l'échange. Une sensibilisation à l'importance de l'aptitude de médiation culturelle dans les rapports professionnels est à considérer.

Cette observation appelle réflexion sur le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL) dont est issu le Certificat en langues de l'enseignement supérieur (CLES) et ses trois niveaux de certification (B1, B2 et C1)⁽⁹⁾, l'objectif étant d'harmoniser l'apprentissage linguistique à l'échelle européenne. Cette volonté d'étalonnage destinée à rendre lisible le niveau atteint par l'apprenant, désormais appelé « utilisateur », norme un ensemble de « compétences » partielles sous forme de réponses fonctionnelles face à « un environnement et des conditions données ». Le niveau B1 (ou CLES 1), intégré au cursus de Licence, « se situe au-delà du niveau d'exigence moyen de la langue vivante 1 au baccalauréat »⁽¹⁰⁾. Quant au niveau le plus élevé prévu par le CECRL (C2), il n'équivaut pas à la compétence langagière d'un locuteur natif. Ce n'est donc pas le bilinguisme qui est visé. « Au lieu d'encourager les apprenants à apprendre les langues le plus possible, on fait alors passer le message qu'un minimum en anglais suffit » remarque Pierre Frath⁽¹¹⁾, avant de distinguer certification et diplôme⁽¹²⁾. Ce balisage s'inscrit dans une exigence quantitative d'échelles de performance en langue. C'est bien le critère certificatif qui est au centre du dispositif. « (...) on forme moins, mais on entraîne plus aux examens (ce que les Anglais nomment "*teaching to the test*" et nous le "bachotage") », indique Claude Springer⁽¹³⁾.

Dans les formations supérieures en tourisme, l'outil CLES, qui certes simplifie la lecture des candidatures à l'emploi, ne peut s'inscrire qu'en complément d'un enseignement aux objectifs adaptés à la langue de spécialité, et respectant les processus d'appropriation langagière basés sur la compréhension de la cohérence d'un système linguistique.

L'anglais, langue historique du tourisme, et langue de liaison internationale, creuset interculturel du fait de ses multiples déclinaisons⁽¹⁴⁾ prises en étau entre dislocation et stabilisation, est

cas linguistique unique, et ne peut, à ce jour, être jaugé à l'aune d'autres langues dans un rapport comparatif ou compétitif, mais plutôt dans un rapport évolutif. N'est-il pas en effet symptôme d'un monde en recomposition qui, s'il double (dans tous les sens du terme) nos langues d'origine, favorisant ainsi d'ailleurs bi- et multi- linguisme, ne peut s'y substituer, et demeure sous contrôle de ses locuteurs?

Les avancées majeures de la sociolinguistique ces cinquante dernières années montrent à quel point les langues sont façonnées par leur utilisation. Et aujourd'hui, 700 millions de personnes réparties sur tous les continents maîtrisent l'anglais... dont moins de la moitié l'ont pour langue maternelle. Statistiquement, les locuteurs natifs sont minoritaires quand il s'agit de faire usage de la langue et donc, en pratique, de la modifier, de la perpétuer et de transmettre les idéologies et les convictions qui lui sont associées (Brumfit, 2001) ⁽¹⁵⁾.

(Endnotes)

1. Minc, A. La Grande Illusion, Grasset, 1989
2. Kachru, B. The paradigms of Marginality. *World Englishes*, 1996, 15: 241
3. ...et même ternaire pour certains chercheurs. Ainsi, Shackleton, R. « The Grand Tour in the Eighteenth Century », *Studies in Eighteenth Century Culture*, 1, p.127-142, 1971, distingue trois types de tour : le tour de formation du jeune noble, celui du riche d'un certain âge, et celui du savant.
4. Mead, W.E, The Grand Tour in the Eighteenth Century, New-York: Houghton Mifflin, 1914
5. Maxwell, C. The English Traveller in France. 1698-1815. London, Routledge, IX, 1932
6. Boyer, M. *Ibid.*, 2000, p.39
7. New English Dictionary, suppl.2, ancêtre de Oxford English Dictionary
8. Petit, M. 2002. « Éditorial ». ASp 35-36, 2-3.

9. B1 ou CLES1, B2 ou CLES 2, C1 ou CLES 3
10. Arrêté du 22-05-2000, Bulletin Officiel n°25 du 29 juin 2000, Annexe 1
11. Frath, P. *Le Cadre européen commun de référence et le Portfolio européen des langues : où en sommes-nous ? Langues Modernes* (2/2008)
12. «Une certification ne devrait pas être transformée en note ; en revanche, les niveaux atteints dans les différentes langues apprises par l'étudiant peuvent être inscrites dans le supplément au diplôme, prévu par la réforme dite du LMD, ce qui aurait l'avantage de la lisibilité » (Frath, 2008)
13. Springer, C. *Le CECR : outil de diversification ou de standardisation ?*, Colloque international « Cadre Européen Commun de Référence et Enseignement du Français en Corée », Séoul, octobre 2011
14. Le corpus linguistique de référence dans le système éducatif français est l'anglais natif : *Standard British English ou Standard American English*. Il existe cependant de par le monde de multiples anglais ou Englishes : new Englishes, world Englishes, anglais créolisés... qui font de l'anglais une langue de cultures plurielles tant occidentales que non occidentales
15. Brumfit, C.J. *Individual Freedom in Language Teaching: Helping Learners to Develop a Dialect of their Own*, Oxford: Oxford University Press, 2001